



# CASTRES OLYMPIQUE

**ABONNEMENTS SAISON 2017/2018**

Du lundi au jeudi de **14h à 17h30 au siège**

Vendredi de **9h à 17h au siège**

Cadre réservé (Ne rien inscrire)

N° com :

## 1- Informations personnelles

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : **(impératif)** \_\_\_\_\_

## 2- Votre abonnement

A- **Je conserve mon abonnement** (informations figurant sur votre carte d'abonné 2016/2017)

Catégorie : \_\_\_\_\_ Tribune : \_\_\_\_\_ Travée : \_\_\_\_\_ Rang : \_\_\_\_\_ Place : \_\_\_\_\_

B- **Nouvel abonné ou Abonné désirant changer de place** (dans la mesure des places disponibles)

Catégorie : \_\_\_\_\_ Tribune : \_\_\_\_\_ Travée : \_\_\_\_\_

| CATEGORIE | TRIBUNES                          | ABONNEMENT CLASSIQUE*   | ABONNEMENT REDUIT* | ABONNEMENT SOCIETE |
|-----------|-----------------------------------|---|--------------------|--------------------|
| 1         | RUI CENTRALE BASSE (G-K)          | 560 €   | 420 €              | 672 €              |
| 2         | RUI CENTRALE HAUTE (O-P)          | 475 €   | 357 €              | 570 €              |
| 3         | RUI LATERALE BASSE (E-F-L-M)      | 400 €   | 300 €              | 480 €              |
| 3         | GABAROU CENTRALE (W-X-Y)          | 400 €   | 300 €              | 480 €              |
| 4         | RUI LATERALE HAUTE (Q-N)          | 350€  | 263 €              | 420 €              |
| 5         | GABAROU LATERALE BASSE            | 300 €   | 225 €              | 360 €              |
| 6         | GABAROU LATERALE HAUTE            | 250 €   | 188 €              | 300 €              |
| 7         | TRIBUNE NORD                      | 170 €   | 145 €              | 204 €              |
| 7         | TRIBUNE SUD                       | 170 €   | 145 €              | 204 €              |
| 7         | <b>TR. SUD FAMILLE (Porte 35)</b> | <b>500€ (pour 4 personnes – livret de famille obligatoire – Attention : enfants - 18 ans)</b> |                    |                    |
| 8         | PESAGE                            | 160 €   | 136 €              | 192 €              |
|           | ENVOI RECOMMANDE                  | 6 €   |                    |                    |

\* L'abonnement comprend les matchs à domicile :

Treize Matchs de TOP 14 + trois matchs de coupe d'Europe (Hors phases finales)

\* Abonnements réservés aux dames, aux étudiants de moins de 25 ans, aux invalides (+ 80 %) – Justificatifs obligatoires

J'accepte les conditions générales de vente indiquées au verso.

Date et signature :

Bon à déposer ou à envoyer au :

CASTRES OLYMPIQUE (BILLETTERIE)  
ZAC LE CAUSSE – RUE CLAUDE GALIEN  
81100 CASTRES

| DATE | CB | Chèque* | Espèces |
|------|----|---------|---------|
|      |    |         |         |

- Toute carte perdue sera rééditée pour la somme de 10€. Aucun duplicata ne sera délivré.

- Aucun abonnement ne sera pris en compte sans règlement.

\* Possibilité de paiement en trois fois

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE – ABONNEMENT GRAND PUBLIC - SAISON 2017/2018

### • Article 1

#### **Objet et acceptation des conditions générales et particulières :**

L'accès à l'abonnement du Castres Olympique est subordonné à l'acceptation sans restriction par l'utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation. Ces conditions générales ont pour objet de définir les modalités d'accès et d'utilisation des services proposés directement ou indirectement par la SASP Castres Olympique et en particulier les droits et obligations des parties. Si l'utilisateur ne souhaite pas accepter les présentes conditions générales ou toutes conditions particulières des services proposés, il lui est demandé de renoncer à tout usage de ceux-ci.

### • Article 2

#### **Prix et rencontres :**

Les tarifs des abonnements sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais d'expédition. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. La formule d'abonnement donne accès aux seules rencontres à domicile du Castres Olympique du championnat de rugby TOP 14 (hors phases finales) ainsi qu'aux rencontres de Champions Cup (hors phases finales) soit, pour la saison 2017/2018, 16 rencontres. L'abonnement ne donne pas accès aux rencontres disputées à l'extérieur. Les cartes d'abonnement restent la propriété du Castres Olympique jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

### • Article 3

#### **Contrôle d'accès, mesures de sécurité et conditions d'adhésion :**

La carte doit être conservée par son titulaire pendant toute la durée de la saison et être présentée obligatoirement lors du contrôle d'accès au stade. Toute personne qui ne sera pas en possession d'un titre d'accès délivré par le Castres Olympique pourra être expulsée du stade. Le public est informé que la loi du 6/12/1993 punit de 3 ans d'emprisonnement et de 15 245 Euros d'amende toute personne qui introduirait ou tenterait d'introduire dans le stade des objets susceptibles de constituer une arme. Tout spectateur s'engage, sous peine d'expulsion et de poursuites, à respecter les mesures de sécurité arrêtées par l'organisateur ou prévues par le règlement intérieur du stade. Le titre d'accès ne peut être ni repris, ni échangé, ni revendu (loi du 27/06/1919).

**L'abonnement tarif réduit est strictement nominatif et personnel. Un contrôle d'identité peut être exigé dans certains cas. Cet abonnement est strictement limité aux particuliers.**

Les abonnements soumis au présent règlement sont considérés comme abonnement grand public. De ce fait, les justificatifs de paiement (reçu hors champ TVA) ne pourront être émis par le Castres Olympique qu'au nom et prénom du titulaire de la Carte, pour les personnes physiques, et pour les personnes morales qui souscrivent l'abonnement au nom de la société qui souscrit l'abonnement.

### • Article 4

#### **Priorité d'achat phases finales :**

L'abonnement donne accès, dans la limite des places disponibles, à une priorité d'achat sur les rencontres de phases finales du championnat de rugby TOP 14 et Champions Cup. Le Castres Olympique se réserve le droit d'instaurer des quotas lors de l'achat de places de phases finales et s'engage à communiquer les informations relatives à la mise en vente de ces places.

### • Article 5

#### **Priorité sur le renouvellement d'abonnement :**

Le Castres Olympique s'engage à conserver la disponibilité des places d'une saison sur l'autre aux abonnés jusqu'à une date communiquée. Passée cette date, le Castres Olympique se réserve le droit de commercialiser librement les emplacements non renouvelés.

### • Article 6

#### **Disponibilité et changement de places :**

Le Castres Olympique reste le seul propriétaire des emplacements dans le stade. En cas de force majeure, de suppression de places, de travaux, ou pour des raisons diverses, le Castres Olympique s'engage à replacer la personne dans une catégorie de place équivalente en fonction des disponibilités. Dans ce cas, l'abonnement ne pourra en aucun cas être remboursé de façon totale ou partielle, ou donné lieu à des indemnités dues au changement de place.

### • Article 7

#### **Sécurisation des données personnelles et droit à l'image :**

Les informations et données concernant la personne abonnée sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, aux informations vous concernant qui peut s'exercer par email : [martine.alquier@castres-olympique.fr](mailto:martine.alquier@castres-olympique.fr) - par courrier au : Castres Olympique-ZAC le Causse - rue Claude Galien - 81290 LABRUGUIERE, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence abonnée. Par notre intermédiaire, vous pourrez également être amené à recevoir par courrier des offres ou propositions émanant du Castres Olympique à l'utilisation par l'organisateur, à titre gratuit, de sa voix ou de son image, en direct ou après enregistrement sur les écrans du site, à la télévision, sur support photographique ou dans tout autre média existant ou à venir.

### • Article 8

#### **Annulation ou remboursement d'une rencontre. Perte, vol ou détérioration de la carte d'abonnement :**

Le détenteur de la carte d'abonné est seul responsable de celle-ci. Un abonnement ne peut être ni remboursé, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Toute réédition de la carte entraîne des frais techniques de 10 € qui doivent être réglés lors de la réédition. Aucune carte ne peut être revendue à une tierce personne. Toute carte déclarée perdue ou volée sera désactivée et inutilisable.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de report du match ou de changement d'horaire le même jour. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un match pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que le Castres Olympique puisse utiliser les coordonnées que vous avez communiquées lors de la réservation pour vous tenir informé de la marche à suivre. Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant la rencontre que celle-ci est bien maintenue sans modification, par téléphone au 05.63.35.32.27 ou sur le site Internet officiel du club.

### • Article 9

Service billetterie, Pour toute information ou question, notre Service Billetterie est à votre disposition : Tél: 05.63.35.32.27 - Email : [martine.alquier@castres-olympique.fr](mailto:martine.alquier@castres-olympique.fr) - Courrier: Castres Olympique - ZAC le Causse - Rue Claude Galien - 81290 LABRUGUIERE

### • Article 10

Droit applicable- Litiges. Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.